

LA MUNICIPALITÉ DE PULLY ET LE CONSEIL COMMUNAL

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Anne Reichen

mère de M. Gil Reichen, Syndic de Pully.

Nous présentons nos sincères condoléances et toute notre sympathie à sa famille et à ses proches.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.